

Procès-verbal

SÉANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Tenue le lundi 19 avril 2021 à 16 h 30
En rencontre TEAMS

Présences : Frédéric Boucher Danaël Létourneau
Pascal Boulet Joana Méthot
Julie Caron Alain Patry à partir de 16h45
Audrey Dumas Gaétane Plamondon
Cody Garfat Caroline Pruneau
Patrick Gauthier

Absences : Raphaël Gosselin-Proulx Guylaine Tessier
Michel Simoneau

Invité : Pascal Beaudette

1. Mot de bienvenue / Présentation des invités

Alain Patry sera un peu en retard, Gaétane Plamondon assumera la présidence jusqu'à l'arrivée d'Alain Patry. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

2. Constatation du quorum

Le quorum est constaté, 9 personnes sont présentes pour débiter la rencontre.

3. Ouverture de la séance

3.1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition d'Audrey Dumas, appuyée par Patrick Gauthier, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 15 février 2021

Sur proposition de Frédéric Boucher, appuyée par Pascal Boulet, le procès-verbal est adopté tel quel.

3.3 Suivi au procès-verbal

Point 4.1 – Budget 2020-2021

La demande a été faite à Pascal Beaudette pour qu'à la prochaine présentation du budget il y ait deux comparables, soit un pour l'état des résultats des deux années et même chose pour le budget.

Point 5.1 – Formation des membres du Conseil d'établissement

Renée Jetté a fourni l'information à Cody Garfat pour faire la formation en anglais. Seule la partie écrite peut se faire en anglais, les vidéos sont seulement en français.

Point 5.2 – Des nouvelles du MEQ

Le MEQ a confirmé que nous devrions recevoir la somme de 3,3 millions pour rembourser les dépenses liées à la Covid-19.

Point 5.3 – Récupération des masques de procédure

Le MEQ travaille sur le dossier pour prendre en charge la récupération des masques de procédure.

Point 5.4 – Recherche Université Laval – Phase 2

Jusqu'à maintenant, 43 % des employés et 13 % des élèves ont répondu au sondage. Cody Garfat précise qu'il est difficile pour les élèves de remplir le sondage puisqu'ils doivent y aller à tous les jours, s'il n'est pas possible de le faire une journée, il n'est plus possible d'y accéder. Julie Caron n'avait pas cette information, elle vérifiera auprès de la responsable de la recherche pourquoi ça se passe ainsi.

3.4 Parole au public

Pas de public.

4. **Pour adoption**

4.1 Prévision des frais chargés aux élèves

Les modifications apportées sont principalement au niveau du matériel didactique ou des photocopies utilisées. Il y a aussi quelques différences dans le matériel pédagogique obligatoire comme par exemple les outils et le matériel non périssable que les élèves doivent acheter ou emprunter avec dépôt. Nous devons suivre les coûts offerts en magasin (uniformes, souliers à cap d'acier...).

Cody Garfat demande si le matériel prêté est renouvelé afin d'offrir des produits de qualité? Julie Caron dit que le Centre s'occupe d'avoir le matériel adéquat et de renouveler au besoin.

Sur proposition de Gaétane Plamondon, appuyée par Patrick Gauthier, la prévision des frais chargés aux élèves est adoptée telle que présentée.

4.2 Frais pour la formation à distance (version 2020 et 2021 pour comparaison)

En FAD, les coûts présentés doivent être adoptés chaque année, de plus en plus les versions numériques sont choisies, ce qui diminue légèrement le coût de la formation. Certains guides ne sont pas encore disponibles, les prix seront ajustés en conséquence.

Sur proposition de Frédéric Boucher, appuyée par Audrey Dumas, les frais pour la formation à distance sont adoptés tels que présentés.

4.3 Leg pour le secteur industriel

Nous recevrons un don en argent d'une personne décédée qui lègue dans son testament, une somme de 150 000 \$ pour le programme d'Usinage. Cette personne possédait une entreprise en machinage alors nous avons le choix de recevoir des équipements pour une valeur de 150 000 \$ ou la somme équivalente en argent. Des experts sont allés voir la machinerie et celle-ci ne convient pas pour nos formations alors nous opterons pour l'argent.

Julie Caron fait la lecture de la résolution préparée par le Secrétariat général du CSSRS, celle-ci n'est pas officielle, seuls quelques mots pourraient être changés.

Alain Patry suggère de faire préparer une plaque commémorative pour ce très beau geste.

Sur proposition de Patrick Gauthier, appuyée par Gaétane Plamondon, le leg pour le secteur industriel est adopté tel que présenté.

5. **Pour consultation**

5.1 Plan de santé et sécurité du Centre (Invité : Pascal Beaudette)

Les points 5.1 et 5.2 seront traités en même temps. Dans notre projet éducatif, à l'orientation 2, nous avons comme objectif d'avoir un milieu de vie sain et sécuritaire. Plusieurs documents existent en lien avec le harcèlement et l'intimidation au CSSRS et au Centre pour savoir comment réagir, nous vous consultons aujourd'hui afin de voir à quoi devrait ressembler notre plan de lutte contre l'intimidation.

Nous devons avoir un portrait des actions effectuées. Il y a sept ans, nous avons fait un sondage auprès des élèves et des employés à savoir s'ils vivaient de l'intimidation, 15 % d'entre eux ont dit en avoir déjà vécu.

Pascal Beaudette fait la présentation du Guide de santé et sécurité, ce guide est divisé en trois volets : Centre, hybride (centre et pédagogique) et pédagogique. Pour ce qui est d'un milieu sain et sécuritaire, nous travaillerons au niveau du point 6 dans le volet hybride. Nous nous servons du Projet éducatif pour mettre ce guide à jour.

Julie Caron donne deux choix pour faire ce travail, soit nous le travaillons en petites équipes pendant 15 minutes, soit nous le faisons tous ensemble.

Alain Patry trouve difficile d'élaborer un plan puisqu'il n'est pas sur place, il propose de préparer un plan et de le présenter au Conseil où nous pourrions apporter des commentaires et améliorations.

Joana Méthot dit qu'il existe un plan au CIME et des ateliers sont disponibles.

Julie Caron demande donc aux membres extérieurs de parler de ce qui se fait dans leur milieu afin de s'en inspirer.

Alain Patry parle de son entreprise : quand il sent qu'il y a une tension entre deux individus, ils sont rencontrés, il agit en médiateur afin d'essayer de régler la situation étant donné que c'est une petite entreprise. Aujourd'hui, les gens émettent leurs opinions comparativement à autrefois où les employés suivaient sans dire un mot donc nous devons nous ajuster à la réalité actuelle. Des documents sont disponibles pour guider les employés.

Joana Méthot dit que c'est un sujet chaud au CIME actuellement, l'organisme est en attente de la CNESST pour une subvention qui permettra de dispenser ces formations de 90 minutes dans les milieux de travail. Tout dépend d'une bonne communication, les gens ne savent pas comment agir lorsqu'ils vivent ou qu'ils sont témoins d'une telle situation, il faut commencer par faire la distinction entre le harcèlement et l'intimidation. Une formation est préparée en collaboration avec le Service aux entreprises afin d'aider les gens à parler des sujets tabous. Elle propose que cette formation soit offerte dans les programmes à titre préventif.

Gaétane Plamondon dit qu'il existe un cahier de l'employé où il doit s'engager à respecter les règles mais une fois lu, il est rapidement oublié. Des dîners sont organisés une fois par mois pour permettre aux employés de jaser entre eux car il est plus facile de parler pendant un dîner qu'en réunion. Il est important de régler rapidement la situation en rencontrant les gens avec un médiateur.

Audrey Dumas : un guide d'employé est déposé à chaque personne engagée et un journal hebdomadaire où nous publions régulièrement des informations sur ce sujet pour rappeler ce qui se fait et qu'il est important d'en parler.

Danaël Létourneau : une telle situation a été vécue par une connaissance : il a trop attendu avant d'en parler, lorsqu'il en a parlé aux enseignants, ils n'ont pas réagi. S'il existait un plan pour savoir comment agir, les victimes pourraient s'y référer. Sensibilisation et prévention à faire.

Cody Garfat : tout le monde a une bonne communication avec les enseignants et lorsqu'une situation survient, les enseignants interviennent rapidement. C'est donc facile d'en discuter.

Pascal Boulet : le lien maître-élève est important, il faut garder l'œil ouvert pour intervenir rapidement. La clé du succès est un bon lien de confiance avec l'élève pour s'apercevoir qu'il y a un problème. Notre façon d'agir dépend de notre propre vécu, donc tout le monde n'est pas bien outillé. Un bon coffre d'outils est nécessaire pour réagir de la bonne façon.

Patrick Gauthier : chaque programme devrait présenter des actions à la direction selon sa réalité (plus la formation est longue, plus le risque est élevé). Les élèves doivent être informés pour savoir comment agir. Nous devons réintégrer ce plan à chaque année car les groupes ne sont pas les mêmes. Une formation serait une bonne façon pour s'ouvrir à des façons de faire.

Frédéric Boucher mentionne qu'une approche différente est à prévoir selon la durée de la formation. Les plans devraient être apportés aux élèves en petit groupe, plus facile à gérer. Le personnel doit être disponible pour faire des interventions en se promenant dans le corridor lorsqu'il est témoin d'une telle situation. Les élèves doivent sentir l'appui du personnel car ils ne sont pas à l'aise de déposer une plainte actuellement.

Caroline Pruneau : la prévention est importante à mettre en pratique, la formation serait un atout.

5.2 Formation : Fiche 6 → Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence + Document du CSSRS

Sujet traité en 5.1.

6. Pour information

6.1 Salon de l'emploi virtuel

Julie Caron explique que nos pratiques ont dû changer pour faire la promotion de nos programmes en raison de la Covid, pour ce faire, nous avons participé au Salon virtuel de l'emploi qui a duré un mois pour lequel nous avons été disponibles un weekend intensif de deux jours. Nous avons eu très peu de questions puisque ce salon s'adresse aux gens qui cherchent un emploi et de plus, nous sommes disponibles en tout temps pour répondre à la clientèle extérieure. Pour la RAC (Reconnaissance des acquis et compétences) nous avons répondu à plusieurs demandes.

6.2 Rendez-vous virtuels

Cette année, nous avons reçu très peu d'élèves d'un jour vu la situation. Les rendez-vous étaient virtuels, rencontre entre l'enseignant et la personne intéressée par le programme, plus ou moins 30 candidats ont participé et ceux-ci ont grandement apprécié leur rencontre.

Patrick Gauthier mentionne que de nouveaux outils nous ont été imposés avec la Covid mais qu'au final, ils devraient rester par la suite car ce sont des belles rencontres avec des questions ciblées.

Pascal Boulet dit qu'il n'y a pas eu de participation à son programme, c'est décevant.

6.3 Reprise des explorations de la formation professionnelle

Notre activité a été annulée en décembre, en février nous avons pu l'offrir mais nous avons eu 70 élèves plutôt que 130. L'activité d'avril a dû être annulée en raison de la grève des enseignants, elle sera probablement reportée au 28 avril. Avec la Covid, certains établissements ont refusé d'envoyer leurs élèves pour éviter la propagation du virus. Ce sont souvent de futurs élèves de concomitance qui viennent faire l'exploration de la FP.

6.4 Règlement des élèves

Normalement le règlement des élèves est déposé pour approbation. Nous travaillons une version qui aura une nouvelle approche, celle-ci portera l'élève à se responsabiliser plutôt qu'être réprimandé. Le guide sera déposé à la rencontre de juin.

7. Dernière rencontre – 14 juin 2021

Notre souhait est de faire la rencontre en présentiel mais nous devons suivre les recommandations de la Santé publique.

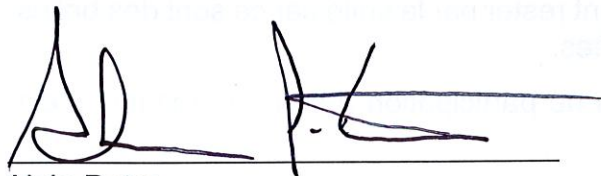
- Sujet formation : Fiche 19 → Consultation des élèves : nous vous proposerons une façon de traiter ce sujet à la prochaine rencontre. Nous aimerions savoir de quelle façon consulter nos élèves.
- Invitation Messieurs Sévigny, Allard et Dupuis : si nous le pouvons, nous aimerions souligner leur contribution.
- Les détails de la forme et du lieu de la rencontre vous seront communiqués

8. Varia

Aucun sujet ajouté.

9. Levée de la séance

Sur proposition de Patrick Gauthier, appuyée par Gaétane Plamondon, la séance est levée à 18 h 30.



Alain Patry
Président

2021-04-23



Julie Caron
Directrice